

Enquête sur la mobilité des Personnes à Mobilité Réduite et en situation de handicap

N° 2

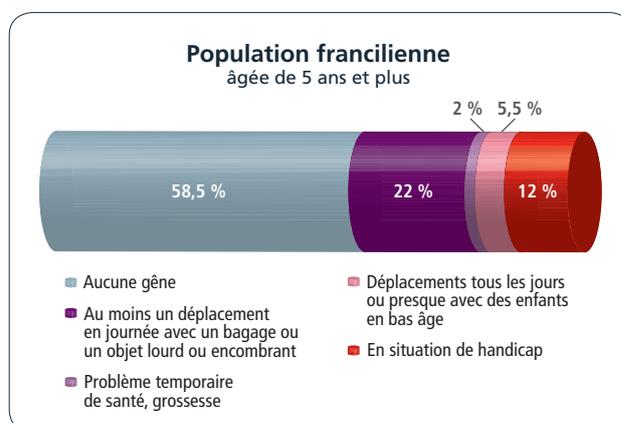
Mars 2016

Grandes enquêtes

La population francilienne à mobilité réduite

Plus de 4 Franciliens sur 10 en situation de mobilité réduite un jour donné

Un jour donné, on estime que 41 % de la population francilienne rencontre à un moment de la journée des difficultés, plus ou moins importantes, dans la réalisation d'au moins un déplacement.



29 % de la population rencontre des situations de gêne temporaire

Les situations de gêne temporaire ont été identifiées à partir des réponses apportées au questionnaire « identification ». Sont considérées en situation de gêne temporaire :

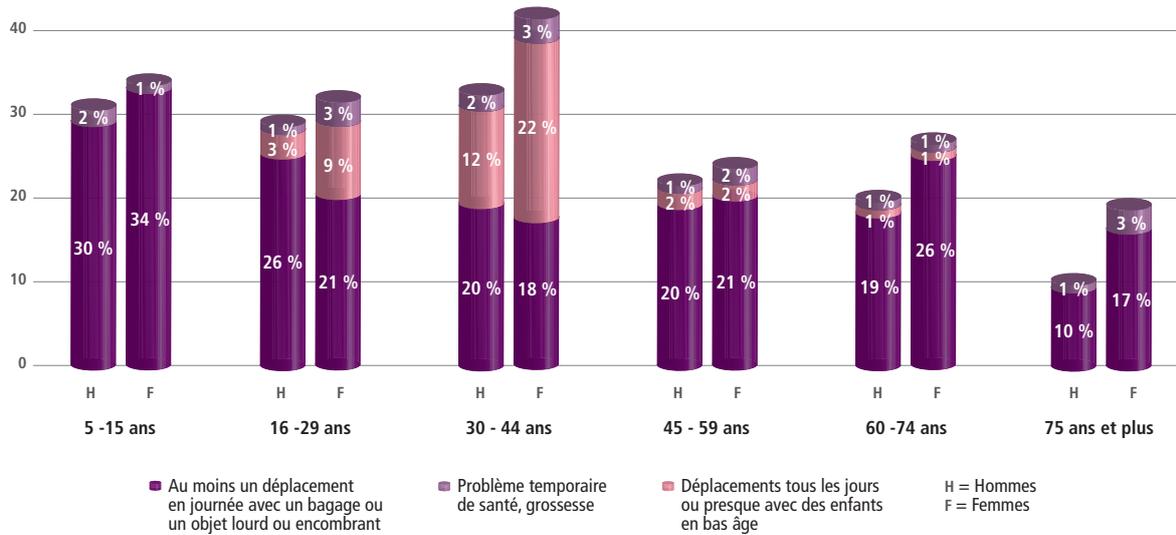
- les personnes ayant une difficulté temporaire d'ordre médical (par exemple une jambe cassée, un problème temporaire de vision...);
- les femmes enceintes ;
- les personnes qui se déplacent « tous les jours ou presque » avec des enfants en bas âge et qui changent leur comportement de mobilité pour ces déplacements ;
- les personnes qui ont effectué au moins un déplacement avec des bagages la veille de l'enquête.

La part des personnes contraintes dans la réalisation de leur déplacement par une gêne temporaire mais ponctuelle, comme se déplacer avec des bagages, des colis ou autres objets encombrants, représente 22 % de la population.

La part de celles dont la gêne temporaire est régulière (déplacements tous les jours ou presque avec des enfants en bas âge) ou continue sur une période déterminée (problème de santé ou grossesse...) s'élève à 7 %.

Ces gênes temporaires touchent principalement une population jeune et féminine.

Part de la population francilienne gênée dans ses déplacements âgée de 5 ans et plus



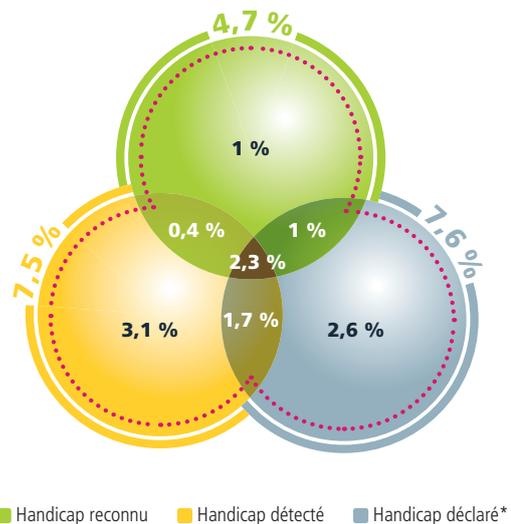
12 % de la population francilienne est en situation de handicap vis-à-vis de la mobilité

En Île-de-France, un peu plus de 1,3 million de personnes sont en situation de handicap, soit 12 % des personnes âgées de 5 ans et plus et vivant chez elles. Toutefois, moins de 5 % d'entre elles disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap. Un peu plus de 4 % des personnes interrogées déclarent avoir un handicap sans bénéficier de reconnaissance officielle. Enfin, 3 % des personnes en situation de handicap ont été identifiées grâce aux questions filtre de l'enquête.

En 2008, l'enquête Handicap Santé, volet Ménages de l'Insee estimait que 15 % de la population francilienne est concernée par une forme de handicap, qu'il soit identifié, ressenti ou reconnu. Seulement 7 % des Franciliens font l'objet d'une reconnaissance administrative du handicap.

La présente enquête s'inscrit dans le même ordre de grandeur. La part plus faible de personnes en situation de handicap s'explique vraisemblablement par la liste des limitations fonctionnelles utilisées, choisies en raison de leur impact sur les capacités de mobilité. En outre, la méthodologie de recueil par téléphone pourrait sous-estimer certains handicaps ou limitations fonctionnelles, comme celles liées à l'audition et/ou à la parole pour les personnes n'ayant pas eu la possibilité de se faire aider pour répondre à l'enquête. Dans l'enquête Handicap Santé de l'Insee, le questionnaire était envoyé par voie postale.

12 % des Franciliens sont en situation de handicap



* Lors de l'interview